Règlements - Pickleball

- Une partie est gagnée par un joueur (ou l'équipe) qui se rend le premier à 11 points, avec 2 points de différence
- Un point ne se compte que lorsque l'on a le service; si on perd l'échange, il n'y a pas aucun point mais seulement un changement de serveur ou de côté (adversaire)
- Le serveur doit s'assurer que le receveur soit prêt avant d'effectuer le service
- Le serveur doit dire à haute voix le pointage avant de servir, en commençant par le pointage du serveur suivi du pointage du receveur et enfin le numéro du serveur
- Le service s'effectue à l'arrière de la ligne de fond et doit s'effectuer en une motion allant du bas vers le haut
- Au service, la balle doit être frappée dans les airs, plus bas que la ceinture; elle doit être lâchée de la main (avant la frappe) et elle ne doit pas toucher au sol avant la frappe du serveur
- Seulement un service peut être effectué par joueur; si la balle tombe dans le rectangle opposé, le jeu se poursuit; si la balle est hors du rectangle opposé réglementaire, le service est perdu
- Après la frappe du serveur, la balle doit se rendre dans le rectangle opposé du terrain sans toucher le filet, ni la ligne de ZAC située à 7 pieds du filet
- La balle doit toucher au sol avant que le receveur ne la retourne et de même, le retour du receveur vers le côté service doit toucher le sol avant que le côté service ne la retourne. Par après, la balle peut être frappée à la volée ou après un bond au sol. Autrement dit, il doit y avoir deux bonds, un de chaque côté du terrain (la règle du deux bonds) avant qu'elle puisse être frappée à la volée
- La zone d'action contrôlée (ZAC) est la zone de 7 pieds de chaque du filet. La balle ne peut être touchée à la volée lorsque le frappeur est à l'intérieur de celle-ci. Si le frappeur est dans cette zone, la balle peut être touchée seulement si celle-ci a touché le sol dans cette zone.

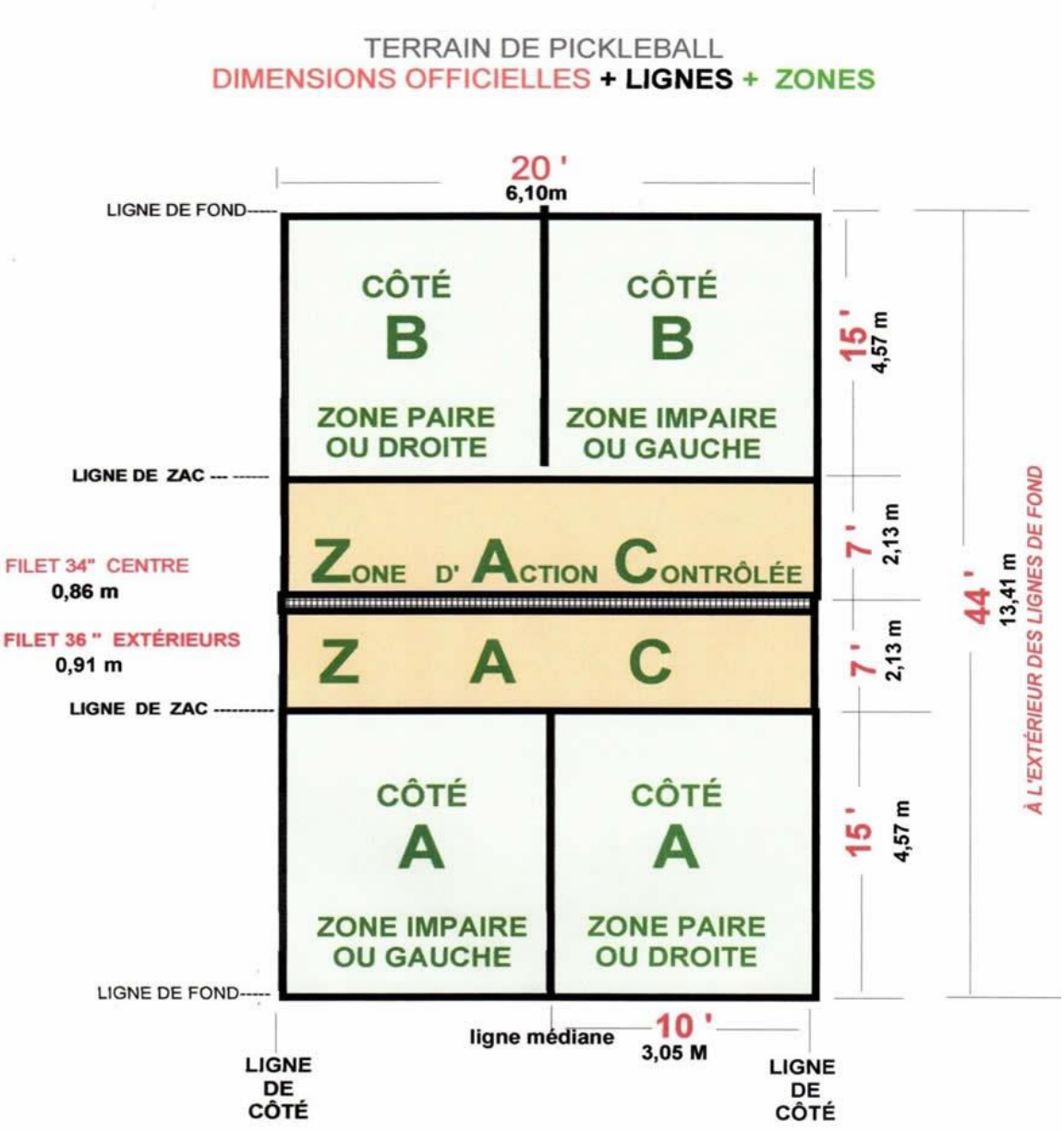

Source : **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PICKLEBALL**
https://www.pickleballquebec.com/fr/resume-des-reglements-du-sport-de-pickleball/